

Coordination occitana de Miègjorn-Pirenèus :

Institut d'Estudis Occitans – Centre Regional dels Ensenhaires d'Occitan – Federacion regionala de las Calandretas – Òc-Bi
Convergència occitana.

Mesures pour la mise œuvre du *Schéma de développement de l'Occitan*
Éléments soumis à la réflexion et aux propositions des candidats aux élections régionales

RÉPONSES DES LISTES

| <i>SOMMAIRE</i> | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| 1.1. Avenant financier pour le plan de développement de l'occitan : établissement de priorités, d'objectifs quantifiés, de délais et de budgets par chapitres du <i>Schéma</i> | 1 |
| 1.2. Prise en compte transversale des actions du schéma en introduisant progressivement un quota budgétaire dans les différents domaines d'action de la Région : formation professionnelle, enseignement, culture, équipement, transports, communication..... | 3 |
| 1.3. Mise en place d'une progression budgétaire sur la mandature. | 4 |
| 2. Actions coordonnées en faveur de l'occitan en collaboration interrégionale et transfrontalière. | 4 |
| 3. Démarches de la Région auprès de l'État | 5 |
| 4. Autres remarques ou propositions | 6 |

1.1. Avenant financier pour le plan de développement de l'occitan : établissement de priorités, d'objectifs quantifiés, de délais et de **budgets** par chapitres du *Schéma*.
Point de vue, propositions ou remarques de la liste

Liste Pour vous, une région forte, Martin Malvy

L'objectif financier est de porter le budget par habitant au niveau de 1 euro comme en Languedoc Roussillon afin que les deux régions françaises de l'Euro-région soient au même niveau d'investissement dans le domaine de la langue d'Oc.

La Région sera amenée à augmenter son effort, comme elle l'a fait entre 2009 et 2010, de 250 000 euros, c'est-à-dire de 25%.

Les efforts financiers seront prioritairement affectés à :

– l'accompagnement ; – la culture ; – la formation ; – la communication ; – le tourisme

La Région Midi Pyrénées est aujourd'hui au niveau de l'Aquitaine qui compte aussi la langue basque.

Liste Europe Écologie Midi-Pyrénées, Gérard ONESTA

Remarque préalable :

– En observant le dynamisme de Barcelone ou Bilbao, il est clair que le développement d'une région ne peut se faire sans prendre en compte son identité, l'avenir de Midi-Pyrénées ne peut pas se concevoir en délaissant sa part occitane, cette culture est créatrice de lien social.

– Sur les 6 000 langues parlées dans le monde, 5 000 sont en danger selon l'Unesco (moins de 30% de locuteurs). Europe Ecologie ne conçoit pas la biodiversité sans la diversité linguistique et culturelle qui est une richesse pour toute l'humanité.

– Le développement de l'occitan doit être coordonné et mutualisé au niveau de l'aire géographique de l'occitan, la seule région Midi-Pyrénées ne peut mener une politique linguistique ambitieuse, elle doit le faire en collaboration avec les autres régions et territoires concernés.

– L'établissement de priorités se discute dans le cadre d'une Amassada (conseil de développement de l'occitan) incluant les institutions, les opérateurs, les partenaires. Comme toute action que veut mener Europe Ecologie, elle s'appuie sur l'expertise et le retour d'expérience de personnes ressources sur la politique linguistique (Exemples menés au pays basque, au Québec – Méthodologie inspirée de Joshua Fishman)

– Le budget alloué doit tendre à 3 € par an par habitant soit 8 500 000 €.

– Parmi les objectifs/priorités : cibler les jeunes générations, généraliser une population de bilingues réceptifs (capable de suivre une conversation en occitan, mais qui s'exprime en français), et développer les lieux de socialisation de la langue (lien social entre les citoyens, entre les générations)

La Région met en œuvre sur son territoire les projets définis dans le cadre de l'Amassada et incite les collectivités de la Région à suivre cet engagement, par différents moyens : concertation, incitation budgétaire, support logistique. Sa politique linguistique peut être plus volontariste que les projets issus de l'Amassada.

1. Enseignement et formation :

Proposition : Développer une politique de l'offre, qui répond à la demande parentale en renégociant la convention Rectorat-Région pour scolariser chaque année 1% de plus d'élèves* de primaire en enseignement bilingue français-occitan ou en Calandreta avec continuité pédagogique sur les collèges et lycées.

Généralisation de l'information - sensibilisation dans toutes les écoles au terme de la convention.

Cours pour adultes : labellisation/certification cours/professeurs et mutualisation matériel pédagogique au niveau occitan.

Formation professionnelle : sanitaire/social (dialogue intergénérationnel école, foyer de personnes âgées), tourisme.

Renforcement du cursus formation intensive, afin de permettre de reconverter rapidement des salariés n'ayant pas une maîtrise suffisante de la langue vers des salariés potentiellement bilingue.

* 1% d'élèves en plus chaque année correspond environ à 2 660 élèves sur les 233 000 dans le secteur public (2 603 écoles) et les 32 000 en secteur privé/ associatif (236 écoles). *Chiffres 2008*.

L'enseignement bilingue à parité horaire touche 1 788 élèves dans 46 écoles (24 sites), l'enseignement bilingue immersif Calandreta touche 646 élèves dans 11 écoles (11 sites). En prenant comme base une classe de 24 élèves, il convient d'ouvrir chaque année 110 classes, et donc former environ 55 professeurs en langue occitane par an.

Le Capes ne formant que 4 personnes en public et 1 personne en privé par an pour l'ensemble du territoire occitan, cela ne permet d'en récupérer que 1 ou 2 par an pour l'instant. Si on prend en compte qu'il y a 15 297 professeurs (13 555 en public, 1 742 en privé), il sera nécessaire de former 0,35% (1 professeur tous les 300) en langue occitane, en s'appuyant sur les personnes ayant déjà des connaissances en langue occitane (à minima 10% d'entre eux) et souhaitant enseigner en langue occitane, en s'appuyant sur le matériel pédagogique et en attendant une revalorisation du nombre de postes de Capes.

2. Politique médiatique :

Proposition : développer des vecteurs de diffusion décentralisés, dont une télévision régionale – média pluriel et autonome au service des expressions et productions culturelles – s'appuyant sur les réseaux télévisuels existants. Une part de la programmation de cette télévision régionale sera naturellement en occitan et le sous-titrage sera développé pour écouter une langue et en lire une autre. Les échanges de programmes interrégionaux seront réalisés avec les autres régions occitanes. La diffusion des émissions sera assurée sur internet (podcast).

3. *Socialisation de la langue* : axe de travail sur la motivation, le désir de langue. Nous pensons la politique linguistique comme un axe transversal d'action politique de la région. La création d'un office public de la langue occitane (en lien avec les politiques et les associations) permet d'asseoir cette politique linguistique. Les lieux de socialisation sont développés et la présence de la langue massivement développée dans tous les secteurs : école, transmission familiale, lien intergénérationnels, économie (emploi, pages-jaunes en occitan), tourisme (itinéraires culturels), signalétique (panneaux, TER). Cette politique volontariste sera mise en œuvre pour la communication de la région (site web, papier en-tête), pour la formation de ses personnels. Enfin, une condition des subventions sera liée à la présence de l'occitan.

4. *Renforcement de la culture* : D'une part la culture occitane est culture et à ce titre est comprise dans le budget de la culture qui y consacre une partie.

D'autre part, la culture occitane est aidée par la politique linguistique pour les actions transversales et la valorisation de la langue.

Proposition : Soutenir chaque filière (spectacles vivants, audiovisuel, édition, arts plastiques, etc.) au travers de la formation, des aides à la création et à la diffusion (subventions, achats, résidences) mais aussi par l'accompagnement logistique (conseillers, plateformes techniques), la mise en réseaux de savoir-faire (animateurs, portail régional de la culture), la présence auprès des jeunes (artistes in situ, résidences d'artistes, ateliers, médiateurs, vulgarisation scientifique)

Proposition : S'inscrire dans une démarche "Agenda 21 de la Culture" afin de cartographier l'offre et la demande, les lieux et les disciplines, et définir des solidarités entre secteurs. Coordonner toute politique culturelle avec les autres collectivités territoriales.

La démarche de l'Agenda 21 définit des indices de progression et mesure l'évolution de chaque indicateur. La présence de la langue occitane pourra être définie comme indicateur.

La région incitera le partenariat entre les différentes collectivités.

Mise en place d'un tremplin de musiques actuelles en langue occitane pour inciter les groupes de musique à composer dans cette langue.

Aide spécifique à la diffusion du livre en partenariat avec les bibliothèques et les établissements scolaires.

5. *Recherche linguistique et culturelle* : revalorisation du Centre de Ressources Occitanes et Méridionales (CROM) pour appuyer son travail de normalisation, de collectage, de centre documentation, de lien avec l'université, de service de traduction. Cette structure travaille en synergie avec l'Office avec l'Office Public de la langue occitane.

Liste Midi-Pyrénées en action, Arnaud LAFON

Nous soutiendrons un schéma concerté et financé, l'occitan a les centimes de la culture en région Midi-Pyrénées dont la répartition n'est pas concertée...

Les priorités seront une politique linguistique et un plan de développement conventionné avec des outils structurants et financés.

Nous soutiendrons le partenariat avec le Rectorat, il sera poursuivi et approfondi sur les modalités de mise en application et les partenariats à initier avec les départements et les communes.

1.2. Prise en compte transversale des actions du schéma en introduisant progressivement un quota budgétaire dans les différents domaines d'action de la Région : formation professionnelle, enseignement, culture, équipement, transports, communication...

Point de vue, propositions ou remarques de la liste

Liste Pour vous, une région forte, Martin Malvy

Sur le budget affecté à l'Occitan, la progressivité sera plus spécialement affectée dans le domaine de la formation professionnelle, dans la communication pour la promotion de la langue.

Dans les événements organisés par la Région, plus particulièrement SISQA, la langue occitane sera progressivement utilisée. La priorité dans le domaine économique sera donnée à la promotion des produits de Midi-Pyrénées, des producteurs et des territoires.

Liste Europe Écologie Midi-Pyrénées, Gérard ONESTA

La politique linguistique est une approche transversale de la société. Au niveau de la région, toute politique, toute action mise à œuvre doit se poser la question de l'impact linguistique comme elle se posera la question de l'impact écologique.

Le budget de politique linguistique sert à accompagner la mise en œuvre du bilingue dans la signalétique par exemple. Si un panneau est conçu directement en bilingue, il n'y a pas de surcoût, la traduction/ toponymie est prise dans le budget politique linguistique, la réalisation et la pose du panneau est pris dans le budget transport.

Liste Midi-Pyrénées en action, Arnaud LAFON

Nous soutiendrons qu'une part égale à la moitié du budget langue et culture occitane soit attribuée en plus dans le budget transversal de la région et comptabilisé.

Nous soutiendrons les actions de formation professionnelle, le bilinguisme proposé dans tous les services régionaux, l'accompagnement à la signalisation bilingue et la documentation. La promotion de la langue et de la culture par des campagnes d'information régionales.

La communication professionnelle et touristique, le commerce seront aidés par la proposition de mise en place d'une ressource de traducteurs régionaux.

1.3. Mise en place d'une progression budgétaire sur la mandature. Le vote du 17 janvier 2010 d'une augmentation de 250 000 € (+22 %) est une étape très positive ; un niveau d'engagement financier comparable en fin de mandat à celui d'autres régions est nécessaire à la mise en œuvre du schéma (Cf annexe 2 : Budgets Langues et cultures régionales par région).

Point de vue, propositions ou remarques de la liste

Liste Pour vous, une région forte, Martin Malvy

L'effort sera poursuivi.

La mise en application du schéma implique bien évidemment de nouveaux moyens. Comme indiqué au point 1.1, les efforts budgétaires seront répartis sur l'ensemble du mandat.

Liste Europe Écologie Midi-Pyrénées, Gérard ONESTA

– Le budget alloué doit tendre à 3 € par an par habitant soit 8 500 000 €.

L'objectif est de mobiliser et de motiver une dynamique pour l'ensemble des collectivités afin de les impliquer et les inciter à prendre en main les actions de la politique linguistique :

– l'ensemble des régions occitanes de l'état français (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-R, Provence-ACA, Limousin, Auvergne et dans une certaine mesure Rhône-Alpes),

– mais aussi le Val d'Aran en Catalogne/ Espagne et Las Valadas en Italie et donc des budgets européens type FEDER,

– l'état, les départements et les communes ou intercommunalités .

Ceci devra permettre d'arriver à un budget de 10€ par an et par habitant comme au pays basque nord.

Liste Midi-Pyrénées en action, Arnaud LAFON

Nous adapterons la progression budgétaire à celle de du budget de la culture en région pour se situer à 10% du budget global culture de la région en comprenant le budget transversal (aujourd'hui le budget de la culture en Midi-Pyrénées est de 24 millions d'euros soit un peu plus de 8 euros par habitant).

2. Actions coordonnées en faveur de l'occitan en collaboration interrégionale et transfrontalière.

Point de vue, propositions ou remarques de la liste

Liste Pour vous, une région forte, Martin Malvy

La Région Midi Pyrénées collabore avec les autres Régions Occitanes dans le cadre des politiques de Massifs et de l'Eurorégion : Pour le Massif Central, le DOCUP prévoit des interventions de la langue

dans le domaine de la Culture, du Patrimoine et de la promotion. A ce titre, les Régions Limousin et Auvergne seront des partenaires privilégiés.

Pour le Massif Pyrénéen et le transfrontalier, les actions seront, elles aussi, menées en concertation avec l'Aquitaine mais surtout les autonomes de l'autre versant des Pyrénées.

Des efforts plus particuliers seront portés sur les échanges économiques, plus précisément dans l'agroalimentaire.

Liste Europe Écologie Midi-Pyrénées, Gérard ONESTA

- Coordination de la politique linguistique, échanges des pratiques, enquêtes - Enseignement : matériel pédagogique / cursus
- Médias : TV, Radio, Presse
- Recherche : normalisation Cf plus haut

Liste Midi-Pyrénées en action, Arnaud LAFON

Dans le cadre d'une action transversale la collaboration interrégionale et transfrontalière est primordiale. La région Midi-Pyrénées en est le cœur avec le gascon et le languedocien qui montrent le chemin vers l'Aquitaine et le Languedoc, vers le Val d'Aran et la Catalogne pour des collaborations indispensables.

L'enseignement, l'édition d'ouvrages pédagogiques et de loisir devront être mutualisés pour une offre susceptible de satisfaire tous les publics.

Les initiatives de médias radiophoniques, internet ou télévisuels seront incitées à la mutualisation par des partenariats incluant les frais de réseau.

Les acteurs culturels, troupes, agents de diffusion artistiques seront accompagnés dans cette diffusion interrégionale et transfrontalière. La pérennisation d'actions culturelles de ce type par des festivals, la création d'EPIC, les échanges universitaires ou les actions envers la jeunesse sont des actions à développer pour le service des Midi- Pyrénées.

3. Démarches de la Région auprès de l'État

- Dans le cadre de l'Association des Régions de France notamment, demande adressée au président de la République, au premier ministre et aux parlementaires pour le vote de la loi cadre de développement des langues régionales ;
- Intervention auprès des ministères concernés (Éducation nationale, Culture...) pour les questions les concernant (budgets, postes aux concours...)

Point de vue, propositions ou remarques de la liste :

Liste Pour vous, une région forte, Martin Malvy

Dans le domaine de la reconnaissance de la langue occitane, le combat est quotidien et nous poursuivons les actions de sensibilisation, de protestation en direction des différents ministères au travers de l'Association des Régions de France. La Région Midi-Pyrénées proposera la mise en place, dans le cadre de l'ARF, d'un groupe de travail sur les langues régionales.

Liste Europe Écologie Midi-Pyrénées, Gérard ONESTA

- Intervention pour demander une loi sur les langues régionales
- Intervention pour demander la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires
- Intervention pour demander la signature puis la ratification de la Convention- cadre pour la protection des minorités nationales signée par la quasi totalité des États membres du Conseil de l'Europe (39) à l'exception d'Andorre, de la France, de Monaco et de la Turquie.

- Intervention pour faire en sorte que l'état conventionne les écoles Calandreta dès la première année et non au bout de 5 ans, le projet éducatif Calandreta ayant déjà fait ses preuves depuis 30 ans
- Aller plus loin que les conventions Région–Rectorat, et arriver à une meilleure gestion partagée de l'enseignement de et en langue occitane, de l'histoire et civilisation occitane.

La région Corse gère l'enseignement du Corse (92% initiation corse en primaire dont 27% avec plus de 3h hebdomadaire, 68% des élèves suivent un cours de langue corse en collège).

- Demander l'augmentation du nombre de postes au Capes : actuellement 4 postes public + 1 poste privé en 2010 pour 15 495 000 d'habitants (sur 5 000 postes ouverts – 315 pour l'espagnol – 60 pour l'italien) ce qui correspond à 1 poste pour 3 100 000 hab. Le nombre de postes par population est complètement insuffisant si on le compare aux nombre de postes par habitant en Bretagne, Pays Basque ou en Corse.

En Bretagne, 2 postes publics + 4 postes privés ouverts en 2010 pour 4 337 000 habitants, soit 1 poste pour 725 000 hab. La même proportion pour le territoire occitan donnerait 21 postes pour l'occitan. Au Pays Basque : 1 poste public + 2 postes privés ouvert en 2010 pour 270 000 hab, soit 1 poste pour 90 000 habitants. La même proportion pour le territoire occitan donnerait 172 postes pour l'occitan. En Corse : 3 postes publics ouverts en 2010 pour 300 000 hab, soit 1 poste pour 100 000 hab. La même proportion pour le territoire occitan donnerait 155 postes pour l'occitan.

* Population occitane : Aquitaine (3 150 000 – 270 000 pays basque) + Midi-Pyrénées (2 865 000) + Limousin (737 000) + Auvergne (1 339 000) + Languedoc (2 548 000 – 437 000 Catalogne) + Provence (4 781 000) + Drome (473 000) + Ardèche (309 000) = 15 495 000 environ (n'est pas comptée la Charente Limousine en Poitou- Charente, n'est pas retirée une partie de l'Allier en Auvergne).

Liste Midi-Pyrénées en action, Arnaud LAFON

Les élus régionaux s'engageront à défendre auprès des pouvoirs publics et de l'Etat les axes de développement engagés en région par tous moyens cités ci-dessus ou autres.

4. Autres remarques ou propositions

Liste Pour vous, une région forte, Martin Malvy

Dix bourses annuelles, sous condition de ressources, seront attribuées à des étudiants se destinant à l'enseignement ou à toute matière requérant la maîtrise de l'Occitan.

Une commission d'experts sera constituée à partir de l'Amassada pour renforcer la présence de l'Occitan dans les choix des différents secteurs d'intervention de la Commission Culture de la Région.

Liste Europe Écologie Midi-Pyrénées, Gérard ONESTA

Dans le cadre de notre approche du droit culturel et de la diversité culturelle, nous souhaitons que la région s'engage à reconnaître les textes internationaux que sont les déclarations de Fribourg et de l'Unesco.

Liste Midi-Pyrénées en action, Arnaud LAFON

Nous adapterons la progression budgétaire à celle de du budget de la culture en région pour se situer à 10% du budget global culture de la région en comprenant le budget transversal (aujourd'hui le budget de la culture en Midi-Pyrénées est de 24 millions d'euros soit un peu plus de 8 euros par habitant).

Page suivante : Réponse globale

Liste Osons Midi-Pyrénées, Brigitte BARÈGES
Questionnaire Culture & Langue Occitanes

Liste **Osons Midi-Pyrénées, Brigitte BARÈGES**

1. Le Schéma Régional de Développement de l'Occitan : des moyens financiers à fixer dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens

Il convient d'inscrire la politique régionale en faveur de l'occitan dans une logique partenariale qui pourrait se concrétiser par la **signature d'un contrat d'objectifs et de moyens** avec l'Etat et les autres partenaires de la Région sur la période **2010-2014**. Ce contrat fixerait des objectifs précis (par exemple, un nombre d'élèves scolarisés dans les *calendretas* à l'horizon 2014) ainsi que les moyens budgétaires et humains mis à disposition par l'ensemble des partenaires. Il ferait l'objet d'un suivi régulier, d'un bilan à mi-parcours et d'une évaluation finale. Cette logique de contractualisation nous paraît plus pragmatique, plus contraignant et plus efficace que l'actuel schéma indicatif. Elle est attendue par les occitanistes, qu'ils soient enseignants, organisateurs de festivals (*Estivada* de Rodez, *Convivencia* de Ramonville-Sainte-Agne...) ou animateurs de radios (radio *Occitania*, radio *Mon País*). C'est pour cela que nous la préconisons. Pour ce qui concerne la nécessaire progression du montant de l'enveloppe allouée annuellement à la promotion de la culture et de la langue occitanes, il va de soi que nous y sommes favorables dans le cadre d'une démarche concertée avec l'ensemble des parties prenantes du futur contrat d'objectifs et de moyens 2010-2014.

2. Inscrire la politique régionale en faveur de l'occitan dans sa nécessaire dimension eurorégionale

Notre ambition en matière culturelle consiste à **faire de Midi-Pyrénées, berceau de l'Occitanie, un pôle culturel actif de l'Europe des Sud** et à permettre à l'extraordinaire créativité culturelle régionale de rayonner partout dans le Monde. Dans cette perspective, notre culture occitane est un formidable atout que nous devons mettre en avant. C'est pourquoi nous considérons comme indispensable de décliner notre politique en faveur de l'occitan dans le cadre de l'Eurorégion *Pyrénées Méditerranée*. Cela devra nous conduire à mettre en œuvre des **appels à projets** visant à promouvoir les partenariats entre collectivités des deux versants de la chaîne pyrénéenne.

2. L'Etat et le Conseil Régional, un partenariat à renforcer

Cofondateurs du Centre Régional de Ressources Occitanes et Méridionales (CROM) en 1999, l'Etat et le Conseil Régional doivent pérenniser leur action en faveur de la promotion de la culture et de langue occitanes dans le **cadre contractuel** que nous avons déjà évoqué mais aussi dans le cadre d'un **dialogue permanent** sur les sujets d'actualité, tel que celui de l'enseignement de l'occitan. L'adoption, en novembre 2009, d'une convention cadre entre la Région et le Rectorat en faveur de la promotion et du développement de l'enseignement de l'occitan est un premier pas. Il faut aller plus loin. La Région doit, par exemple, être sollicitée sur la question de l'ouverture des postes au concours du **CAPES d'occitan**.

Marie DEQUE

Pour la liste « *Osons Midi-Pyrénées* »

Fin du récapitulatif des réponses reçues à l'Adresse aux candidats aux élections régionales de mars 2010 et rendues publiques lors de la rencontre avec la presse et les têtes de listes ou leurs représentants,

le jeudi 4 mars 2010, à 18h30,

Salle Frédéric MISTRAL, 5 rue du Pont de Tounis à TOULOUSE